

Le Stéphanaïs

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 22 mai au 5 juin 2014 - n° 186



Archives ouvertes

Les archives municipales sont librement consultables par les citoyens, c'est un enjeu de démocratie. À cet effet, leur conservation est inscrite dans un cadre juridique et scientifique bien identifié, mais leur dématérialisation pose de nouvelles questions. p. 7 à 10

LA FÊTE LA PREMIÈRE



Les 31 mai et 1^{er} juin, le parc Henri-Barbusse résonnera des échos d'Aire de fête jusqu'au bout de la nuit. p. 2 et 3

EAUX NEUVES

En 2016, la piscine Marcel-Porzou fait peau neuve. Un nouveau bassin et une chaufferie biomasse sont au programme des travaux. p. 4

LES LIVRES QUI PARLENT



Parce que les oreilles aussi savent lire, les bibliothèques municipales proposent un catalogue de 500 livres lus. p. 12

NOTES À NOTES

Le 27 mai, les musiciens en herbe des Animalins seront sur la scène du Rive Gauche pour un spectacle inédit. p. 13

Une bouffée d'Aire de fête

Aire de fête revient au parc Henri-Barbusse le week-end des 31 mai et 1^{er} juin pour deux jours d'animations festives et culturelles destinées à rassembler tous les publics et toutes les générations.

Pour glisser en douceur du mois de mai vers le mois de juin et faire un petit pas de plus vers l'été qui s'annonce, Aire de fête concentre tous les attraits d'un grand rassemblement populaire et convivial. Un temps pour s'amuser, se retrouver et pour partager ; c'est tout l'esprit de cette édition 2014 qui reprend traditionnellement ses marques au sein du parc Henri-Barbusse.

Cette année encore, Aire de fête a choisi de faire la part belle aux associations stéphanoises. Elles seront près d'une vingtaine, installées à proximité du kiosque,

pour diffuser de l'information et mettre en lumière leurs activités.

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Pour le public, c'est notamment une occasion de découvrir de nouveaux horizons et pourquoi pas de s'impliquer dans des projets qui se développent bien au-delà des limites de la ville. Avec le comité de jumelage, c'est la ville allemande de Nordenham qui sera à l'honneur avec à la fois les Braincops (samedi), un groupe six jeunes musiciennes animées par la pop et le rock mais aussi avec les Dancing

girls (samedi également) pour une représentation de danses urbaines. Sur le stand voisin, Daniel Veltin et les membres de France Amérique latine présenteront un premier bilan de leur action qui a permis récemment à des paysannes boliviennes de créer leur radio baptisée Pachamama. De son côté, l'association Les chemins de l'école proposera du thé à la menthe et des pâtisseries orientales, comme une mise en bouche pour mieux parler de ses projets avec plus particulièrement la création d'une école maternelle au Maroc. Au cœur de l'actualité toujours, l'association Droujba s'engage à maintenir le lien avec

l'Ukraine en pleine crise grâce à la venue d'un groupe de gymnastes qui feront des démonstrations sur la scène du bas du parc le samedi et le dimanche.

UNE EXPÉRIENCE DÉCOIFFANTE

Pour la restauration du public, l'Amicale réunionnaise et l'Association du centre social de La Houssière seront aux fourneaux avec des menus plus ou moins épicés mais toujours à petits prix. Et quand il ne sera pas en train de surveiller sa paella, Emmanuel Sannier, le directeur de l'ACSH, animera le stand

sur lequel les adhérents de l'association de La Houssière témoigneront de leur implication. « Cette année, nous avons souhaité miser une fois encore sur l'échange et ce sont nos bénévoles qui parleront du sens qu'ils donnent à l'engagement associatif pour mieux faire, mieux vivre et mieux être. »

Enfin, les coiffeurs barcelonais d'Osadia assureront le spectacle au cœur de l'espace association avec des performances originales et en direct. À tout moment, chaque spectateur peut alors devenir acteur tandis que sa chevelure se transforme en œuvre d'art. ✨



Les coiffeurs d'Osadia seront de retour avec leurs performances originales.

Le coin des petits

Dans le bas du parc, les plus jeunes auront leur espace réservé avec des animations ouvertes de 10 à 18 heures, le samedi et le dimanche. Pour les casse-cous, une cage à grimper avec au bout de l'escalade le plaisir de dévaler à toute vitesse un toboggan géant de 8 mètres. Pour les marins d'eau douce de 4 à 10 ans, les paddle boats autorisent toutes les prises d'abordage. Enfin, pour se défouler, le château des petits permet tous les sauts et les rebonds au sein d'une structure gonflable.

La foire à tous

Durant les deux jours d'Aire de fête, la foire à tout accueillera chaque jour, de 9 à 18 heures, près de 180 exposants. Une gigantesque chasse au trésor ouverte aux collectionneurs et à toute la famille pour dénicher la perle rare et réaliser la bonne affaire.



La Mine de Rien sera en concert sur la scène du kiosque samedi soir.

La fête qui rit

Pendant deux jours, Aire de fête vivra au rythme de la musique et de la danse pour un grand bain de culture avec un programme éclectique.

Ils seront près d'une vingtaine de groupes d'artistes en tous genres à se succéder sur le kiosque ou sur la scène du bas du parc pour animer les deux après-midi d'Aire de fête. Et il y en aura pour tous les goûts avec dès le samedi le rockabilly endiablé de Tony Marlow ou encore le funk entraînant de l'équipe du Funky club de Rouen. Pour les amateurs de danse, les ateliers des centres socioculturels seront aussi à l'honneur avec des présentations de danses africaines, de danses hip-hop avec Just kiff dancing et de danses indiennes, version Bollywood avec la compagnie Les Hirondelles. L'édition 2014 sera marquée par la présence du conservatoire qui viendra rendre compte du travail accompli durant l'année avec notamment les jeunes danseurs de la classe à horaires aménagés danse. Dans le même temps, la parade

musicale de la Fanfarone de Grabbuge fera résonner les allées du parc au son d'un cocktail funky, trash et musette. En point d'orgue de cette première journée, il reviendra au groupe La Mine de Rien de mettre le feu à la scène du kiosque pour le concert du samedi soir. Sorti en avril dernier, le titre de leur dernier album donne le ton, *La vie est brève*, raison de plus pour en profiter pleinement.

Le dimanche, le public retrouvera le conservatoire avec d'un côté les Mamie's and Papie's dans un registre contemporain et l'orchestre symphonique dans un registre plus classique. Le reste de l'après-midi se déroulera au rythme du country rock avec Laurette Canyon, du disco avec Champ's line dance band, de la salsa avec Candela 76 et du flamenco avec Las chicas y Lucia. Enfin, le parc Henri-Barbusse prendra des allures cubaines



lors des deux déambulations de la compagnie Cubafrica et Caminando. Une invitation supplémentaire à se laisser porter par l'esprit de la fête. □

□ AIRE DE FÊTE

• **Samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin, parc Henri-Barbusse.** Trois parkings à disposition : en face du Rive Gauche, derrière le commissariat et près de l'église. Ligne de bus 27 et 42, arrêt avenue Olivier-Goubert – ligne 10, arrêt rue de Paris.

À mon avis

Favoriser la réussite scolaire



Les services départementaux de l'Éducation nationale sont actuellement en train de préparer les mesures de carte scolaire pour la prochaine rentrée des classes. Certaines mesures sont positives et vont permettre, en ouvrant une classe, d'accueillir les enfants dès l'âge de 2 ans à l'école Louis-Pergaud. D'autres décisions vont dans le bon sens également, comme l'attribution de moyens supplémentaires au groupe scolaire Jean-Macé au titre du dispositif « plus de maîtres que de classes » et le renforcement de l'éducation prioritaire pour les écoles en réseau avec le collège Maximilien-Robespierre. Cela permettra aux enseignants nommés dans ces établissements d'être plus disponibles pour mieux accompagner les élèves dans leur scolarité et développer le travail collectif des équipes éducatives. Il reste néanmoins que d'autres décisions impactent plus négativement la préparation de cette prochaine rentrée comme celle d'un retrait de poste à l'école élémentaire Jean-Macé. Et qu'il est nécessaire d'envisager également de doter les écoles maternelles de notre ville de moyens supplémentaires en poste pour scolariser les enfants de moins de 3 ans et réduire les listes d'attente.

C'est le sens des demandes que j'ai formulées auprès de l'Éducation nationale pour favoriser la réussite scolaire et l'égalité des chances sur notre ville.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

Seniors

Réservez votre été !

Quand tout est fermé en août, le service des seniors ne chôme pas. Mais il faut penser à s'inscrire pour profiter du programme. Au menu de la saison estivale, sorties à la mer, ateliers « buissonniers », repas-loto, visites guidées... À en croire Géraldine Bretteville, la responsable municipale des activités seniors, ces animations « *marchent du tonnerre* », même si, ajoute-t-elle, elles n'ont pas vocation à remplacer la totalité des activités municipales qui, elles aussi, prennent leur congé annuel aux beaux jours.

La priorité reste de divertir les retraités qui « *s'ennuient plus que d'habitude en été. On veille tout particulièrement à maintenir le lien sur cette période* ». Le programme des animations de l'été sera disponible début juin dans les points d'accueil mairies. ✨

• **Réservations :** lundi 16 juin à la maison du citoyen et vendredi 20 juin à la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat, rue Pierre-Corneille, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 30.

Avant le grand plongeon

Les représentants du jury de concours chargés d'examiner les projets pour la rénovation de la piscine Marcel-Porzou ont été retenus jeudi 15 mai, lors du conseil municipal. Le premier pas d'une longue série jusqu'au début des travaux prévu dans le courant de l'année 2016.

Le maire Hubert Wulfranc l'avait annoncé dès son élection, « la modernisation de la piscine Marcel-Porzou, associée à la réalisation d'une chaufferie biomasse sera engagée dès que possible ». À ce titre, la nomination d'un jury de concours qui aura pour mission de choisir les maîtres d'œuvre de ce chantier a eu lieu lors du conseil municipal du 15 mai. Il s'agit de la première étape qui augure de très nombreux rendez-vous

avant d'aboutir au lancement des travaux dans le courant de l'année 2016.

AUTOUR DU BASSIN

Les enjeux de cette rénovation sont multiples. Il y a d'abord des contraintes techniques car il s'agit avant tout de mettre la piscine stéphanaise en conformité avec les exigences de l'Agence régionale de la santé (ARS) et de la Direction

départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) pour l'hydraulicité des bassins. « Concrètement, cela signifie que nous aurons notamment une arrivée d'eau différente pour le petit et le grand bassin avec des températures différentes et mieux adaptées aux pratiques, explique Maryvonne Collin, directrice du service des sports. Le renouvellement de l'eau des bassins sera également amélioré grâce à un système de récupération et de traitement totalement nouveau. »

Dans le même temps, cette rénovation permettra de réaliser des économies importantes grâce à la mise en place d'un grand bassin moins profond qui aura pour effet immédiat de réduire à la fois la consommation d'eau et les coûts de chauffage. Sur un plan pratique, la création d'une pataugeoire et la rénovation du solarium permettra au grand public de mieux profiter du futur équipement. Les tout-petits pourront avoir leur propre aire de jeux et celles et ceux qui le souhaitent se détendront

dans un espace dédié, à l'écart des bassins. Pour l'accueil aussi, la mise en place de casiers informatisés est destinée à améliorer le confort des usagers tout en assurant une parfaite sécurité des effets personnels.

PISCINE DURABLE

Enfin, le dernier volet de ce grand projet dont le coût global est estimé à 4,7 millions d'euros concerne la création d'une chaufferie biomasse, située à proximité des courts de tennis du parc omnisports Youri-Gagarine. Elle alimentera à la fois la piscine Marcel-Porzou mais aussi le Cosum, le groupe scolaire Paul-Langevin et la salle festive. « Un projet qui s'inscrit tout à fait dans la démarche de développement durable engagée par la Ville. Le projet permet en effet de réaliser des économies d'énergie, d'assurer une maîtrise des dépenses sur le long terme et de réduire les émissions de gaz à effet de serre », précise Joël Henry, directeur des services techniques de la Ville. Dans tous les cas, la rénovation de la piscine Marcel-Porzou devrait faire la preuve qu'il est possible de concilier la qualité de service avec une réduction des dépenses de fonctionnement. ✱



Le futur grand bassin sera moins profond. Cela réduira à la fois la consommation d'eau et les coûts de chauffage.

Séparation : place au dialogue

Pour tout type de conflit familial, divorce en tête, l'association Trialogue propose un service de médiation familiale une fois par mois à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Divorce houleux, séparation calamiteuse, conflit familial douloureux, jeunes en rupture avec leurs parents, volonté de changer de mode de garde, grands-parents privés de leurs petits-enfants... Autant de situations complexes lors desquelles la communication fait souvent défaut et qui, parfois, demandent l'intervention d'un tiers pour espérer trouver une issue positive, du moins un accord. C'est là que peut intervenir l'association Trialogue, service de médiation familiale basé à Rouen mais qui propose une permanence à la Maison de justice et du droit chaque quatrième vendredi du mois de 8 h 30 à 12 heures. Isabelle Raquidel, une des quatre médiatrices, en explique le principe : « *Il ne s'agit pas d'une négociation ! Les gens, qui peuvent soit venir volontairement soit être envoyés par le juge des affaires familiales, doivent trouver une solution par eux-mêmes. Nous ne sommes ni avocat ni juriste, mais là pour les aider, par la discussion, par l'échange, à prendre la meilleure décision, à organiser au mieux les conséquences de leur séparation.* »

Le but principal est toujours le même : protéger les enfants. La première étape consiste en un entretien individuel où chacun peut exprimer son ressenti et ses besoins. S'ensuivent plusieurs séances communes dont le



La première étape est un entretien individuel, en présence d'un médiateur où chacun peut donner son ressenti, exprimer ses besoins.

nombre dépend du problème à régler. Tout reste bien évidemment confidentiel. « *Le médiateur se doit d'être neutre, impartial et aussi d'assurer un cadre sécurisant* », rappelle Isabelle Raquidel. Et faire preuve, aussi, d'une bonne dose de psychologie face à des personnes souvent vulnérables. « *C'est de la relation humaine* », pointe la spé-

cialiste. Lorsqu'une issue positive est trouvée, un protocole d'accord co-signé par chacun est rédigé. Il peut ensuite être validé par un juge. Sauf le premier entretien individuel, qui est gratuit, la médiation familiale est payante. Le coût des séances, calculé par personne, est indexé sur les revenus. ✱

✱ TRIALOGUE

• Permanence le quatrième vendredi du mois de 8 h 30 à 12 heures, à la maison de justice et du droit, place Jean-Prévost. Il est préférable de prendre rendez-vous au 02 32 08 07 12.

Rendez-vous

Bébé mangeur

La Maison de la famille et le Contrat local de santé proposent des rendez-vous « Bébé mangeur » mardi 3 et mercredi 25 juin. Ces rencontres aborderont le parcours de l'enfant depuis l'alimentation lactée jusqu'à la diversification alimentaire. Qu'entend-on par allaitement mixte ? Comment sevrer un bébé ? Quand passer à l'alimentation solide ? Toutes les questions seront prises en compte avec des réponses simples et pratiques apportées par une sage-femme et une diététicienne. La pro-

chaine séance se déroulera à l'espace Célestin-Freinet et sera consacrée à l'art et la manière d'introduire des aliments solides dès les premiers mois. Le dernier rendez-vous aura lieu au Cosum du parc omnisports Youri-Gagarine avec pour thème l'activité physique de bébé. Gymnastique, danse et yoga pour tout-petits seront au programme. □

• Renseignements : maison de la famille, espace Célestin-Freinet.

Tél. : 02 32 95 16 26.



Le prochain rendez-vous portera sur la manière d'introduire des aliments solides dès les premiers mois.

RENDEZ-VOUS

Concours de pétanque

La section pétanque du CACS (Comité athlétique des cheminots stéphanois) organise un concours en doublettes en hommage à Marcel Raisenne **samedi 31 mai**, au centre CCE SNCF, rue des Bleuets. Inscription à 13 h 30, jet du but à 14 heures.

Vente de vêtements

L'Association du centre social de La Houssière organise une vente de vêtements à petits prix **du mardi 3 au jeudi 12 juin**. Horaires d'ouverture : lundi de 14 à 18 heures, du mardi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Renseignements au 02 32 91 02 33.

Ateliers d'écriture et de mise en voix

La compagnie Art-scène poursuit son travail d'écriture et de mise en voix. Prochains rendez-vous **lundi 26 mai** de 17 à 19 heures à l'Éhpad Michel-Grandpierre et **jeudi 5 juin** de 17 à 19 heures au centre socioculturel Jean-Prévoist. Renseignements au 06 29 59 20 22.

Animations à la maison des forêts

Dimanche 1^{er} juin, atelier découverte « Les petites bêtes en folie » pour les enfants à partir de 5 ans. De 15 à 17 heures, après avoir observé la faune du sol, ils fabriqueront leur propre insecte avec des éléments ramassés en forêt.

Mercredi 4 juin, de 15 à 17 heures, atelier découverte consacré aux reptiles. À partir de 8 ans. Pour ces deux ateliers, le nombre de places étant limité, il est conseillé de réserver au 02 35 52 93 20.

PENSEZ-Y

Vaccinations gratuites

Les centres médico-sociaux du Département vaccinent gratuitement les enfants de plus de 6 ans et les adultes. Prochain rendez-vous **mercredi 28 mai** de 17 heures à 18 h 15, au centre médico-social 41 rue Ambroise-Croizat. Tél. : 02 35 72 68 73.

État civil

MARIAGES Matthieu Cabot et Virginie Lemasson, Aïssa Badji et Sonia Hassaini, Ayoub Merzoug et Afaf Outaleb, Nassim Medjadba et Djenna Mebarkia, Xavier Senis et Séverine Sanson.

NAISSANCES Marwa Azirar, Téo Brasseur, Darlène Deviercy, Elif Dumrul, Merve Dumrul, Riles Makhoulfi, Matthew Mourinet, Mathis Ravenel, Paul Sagna Goux, Rafael Torchy, Alaric Vanhoutte.

DÉCÈS Micheline Chassagne, Bernadette Hauchard, Séverine Avenel divorcée Styryna, Hubert Jacob, Christian Lemonsu, Gilbert Gosselin, Paulette Lauwereys.

Composteurs et récupérateurs d'eau

La Crea met à disposition différents modèles de composteurs pour l'habitat individuel, permettant de valoriser les déchets fermentescibles (déchets de cuisine et déchets verts du jardin). Modèles disponibles : en bois, ouvert, 800 l (10 €) ; en bois, fermé, 800 l (25 €) ; en plastique, fermé, 400 l (25 €). La Crea propose également des récupérateurs d'eau de pluie. Deux modèles sont disponibles : 500 l (90 €) ; 1 000 l (145 €). Le retrait du matériel se fait sur présentation d'un justificatif de domicile, au centre technique d'équipement de la Crea 82 boulevard Stanislas-Girardin au Petit-Quevilly du lundi au vendredi de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30. Renseignements : www.la-crea.fr/ jardinage-durable-compostage ou au 0 800 021 021. *

Enquête sur les ressources et les conditions de vie

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise jusqu'au **28 juin** une enquête sur les ressources et les conditions de vie. Quelques ménages stéphanois seront interrogés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

Café-débat

Le service solidarité et développement social et le CIDFF 76 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) organisent un café-débat **mardi 3 juin** à 14 heures au centre socioculturel Jean-Prévoist. Il aura pour thème le droit des femmes et portera sur : « Violences : impacts sur la santé ».

Quinzaine de la santé

L'Association du centre social de La Houssière organise la **quinzaine de la santé du 26 mai au 6 juin**. Au programme : ateliers de prévention (audition, don du sang, cancer du sein, sexualité, MST, diabète, Alzheimer, vieillissement...), visite d'un cabinet de radiologie dans le cadre du dépistage du cancer du sein... Espace Célestin-Freinet, 17 bis avenue Ambroise-Croizat. Renseignements au 02 32 91 02 33. Programme complet sur : www.acsh.unblog.fr

Atelier pour les seniors

Le service vie sociale des seniors propose un atelier « Mots de tête ». Les participants pourront exercer leur mémoire visuelle grâce à des jeux interactifs, **mardi 10 juin** au foyer Geneviève-Bourdon et **vendredi 13 juin** à la résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat, de 14 à 16 heures. Renseignements et réservations au 02 32 95 93 58 à partir de **mardi 3 juin**. *

PRATIQUE

Collecte des déchets

Jeudi 29 mai étant férié, la collecte des ordures ménagères aura lieu **vendredi 30 mai** et celle des déchets végétaux **samedi 31 mai**.

Piscine fermée

Le Club nautique stéphanois organise une compétition départementale de natation **dimanche 25 mai** à la piscine Marcel-Forzou. Les bassins seront donc fermés au public ce jour-là.

+ Bon à savoir

Économie d'impôts : le choix des frais réels

En 2014, celles et ceux qui déclarent leurs revenus par internet ont jusqu'au 10 juin pour s'acquitter de cette obligation. Chaque année, il apparaît que de plus en plus de salariés optent pour une déduction de leurs frais réels et calculent leurs frais de transports. En effet, l'article 83-3° alinéa 7 du code général des impôts permet de déduire de plein droit ses frais de transport jusqu'à un maximum de 80 kilomètres (aller-retour) par jour. Ce système s'avère avantageux dès lors que ces frais professionnels dépassent 10 % des revenus salariaux. Il suffit d'inscrire le montant des frais réels supportés en 2013 dans la colonne « Frais réels » de la déclaration des revenus, ligne AK, ou BK pour le conjoint. Il n'est pas nécessaire de fournir des justificatifs. En revanche, il est important de les conserver précieusement pendant une durée d'au moins trois ans car ils peuvent à tout moment être réclamés par les services fiscaux.

Le Stéphanois

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Réalisation : service municipal d'information et de communication
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com
CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.
Conception : Frédéric Capouilleux/service communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Rédaction : Sandrine Gosselin, Fabrice Chillet, Stéphane Nappez, Gilles Triolier.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.
Photographes : Éric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier, Jean-Pierre Sageot.
Distribution : Claude Allain.
Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.



Lieu de mémoires

Les archives municipales conservent 600 mètres linéaires de documents publics générés au fil des ans par les services de la Ville. Pourquoi une si scrupuleuse accumulation de papier ?

Tout d'abord, on ne garde pas tout. Du moins, on détruit beaucoup, au bout d'un certain temps, confie Franck Hartnagel, l'archiviste municipal stéphanois qui veille sur les dizaines de milliers de documents de tous âges, natures et formats, stockés et répertoriés dans les sous-sols de la mairie. « Il y avait plus de 800 mètres à mon arrivée en 2003, se souvient-il. Il m'a fallu dix mois pour faire le tri... » Le tri est le cœur même du métier, comme le rappelle l'origine de cette institu-

tion, note Franck Hartnagel. « À la Révolution, les archives s'appelaient "bureau des tris"... »

La destruction d'archives obéit ainsi à une procédure qui repose essentiellement sur l'expertise du professionnel, « sous le contrôle scientifique du directeur départemental des archives », nuance Franck Hartnagel, mais, comme ce dernier l'indique, c'est l'archiviste qui déterminera, en premier lieu, « s'il y a intérêt à conserver les documents au titre de l'histoire ». Sans ce tri, l'archive serait diluée

dans la masse et ne pourrait pas remplir sa fonction pédagogique, souligne pour sa part Hervé Chabannes, archiviste au Havre. « L'archive donne de la chair à l'histoire, explique-t-il. Lorsqu'on montre à des écoliers des documents relatifs à l'esclavage, par exemple, ils ont l'impression de toucher l'histoire du doigt. »

Du fait même de leurs origines révolutionnaires (1794), les archives se placent au cœur de l'enjeu démocratique... Mais en démocratie, conserver n'est pas une fin en soi. →

→ Les archives publiques doivent être librement consultables par le citoyen (dans la limite des lois sur le respect de la vie privée).

Ce souci de transparence sera toutefois plus ou moins respecté en fonction des régimes et des aléas de l'histoire. La loi révolutionnaire, qui instituera les archives nationales, « avait aussi pour but de détruire celles issues de l'Ancien Régime et de la féodalité », ironise Hervé Chabannes. Une tendance à la destruction politique que l'on retrouvera dans des périodes moins éloignées de nous. « Ce sont parfois des destructions lentes, pas assumées », reconnaît-il, comme lorsqu'on expose volontairement des documents à l'humidité, dans un grenier...

Enjeu scientifique

Outre leur enjeu démocratique et juridique, les archives recèlent un véritable intérêt scientifique, à l'image de l'utilisation qu'aura pu en faire récemment Christiana Charalampopoulou, doctorante en sciences de l'éducation, à l'université de Rouen. La chercheuse s'est plongée dans les archives de la Ville dans le cadre d'un travail sur l'évolution des activités périscolaires de la commune. Les premiers éléments relevés par la doctorante remontent aux années 1950, avec les premières colonies de vacances. « On voit bien que c'était le début d'une histoire, précise-t-elle, les

archives récentes montrent que le périscolaire demeure une priorité municipale. »

Ainsi que le relève sa définition internationale (lire ci-dessous), une archive n'est pas forcément un document ancien. Le terme s'applique aussi bien à n'importe quel document contemporain, même si ce sont plutôt les archives anciennes qui suscitent l'intérêt des chercheurs. Les généalogistes amateurs ou professionnels (agissant dans le cadre de recherches notariales) sont de loin les premiers usagers des archives, à l'image de Michèle Jourden et Nadine D'Esquermes, présidente et vice-présidente du Cercle généalogique Rouen Seine-Maritime (CGRSM). Outre l'aspect scientifique de leurs recherches, la curiosité et les découvertes insolites motivent souvent l'immersion dans les archives, confessent les deux généalogistes. « Ce qui nous intéresse, c'est l'enquête, on est des policiers refoulés... »

Ainsi, comme dans une enquête policière, le moindre indice peut se révéler capital. Le document qui semblerait sans valeur aujourd'hui pourra s'avérer primordial pour le chercheur de demain... Ce caractère potentiellement changeant de la valeur du document complique un peu plus la tâche de l'archiviste. ✱



L'archive stéphanaise la plus ancienne est un registre paroissial recensant les baptêmes, mariages et décès de l'année 1668.

Double enjeu

La définition du mot « archives » est donnée par le Conseil international des archives : les archives sont « l'ensemble des documents quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité, documents soit conservés par leur créateur ou leurs successeurs pour leurs besoins propres, soit transmis à l'institution d'archives compétente en raison de leur valeur archivistique ». Une définition que le droit français (1979) complète par : « La conservation de ces documents est organisée dans l'intérêt public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales, publiques ou privées, que pour la documentation historique de la recherche », réaffirmant ainsi le double enjeu des archives : démocratique et scientifique.



Registre d'état civil fait le « quintidi de la troisième décade de brumaire de l'an deux », soit le 15 novembre 1793.

Archives 2.0

L'open data débarque peu à peu dans les administrations publiques. Mais que deviennent ces « données ouvertes » brutes et librement exploitables en un clic ? Une ouverture qui suscite des débats.

Un certain nombre de collectivités locales mettent progressivement les données publiques et non personnelles en ligne. L'hôtel de Département de la Seine-Maritime affichait il y a peu, et en grandes lettres sur sa

façade, son ralliement à cette nouvelle ère archivistique... quoique son directeur de la communication, Vincent Lalire, se défende d'assimiler l'open data seinomarin à une simple démarche archivistique. « L'open data n'a aucun lien avec les archives départementales,

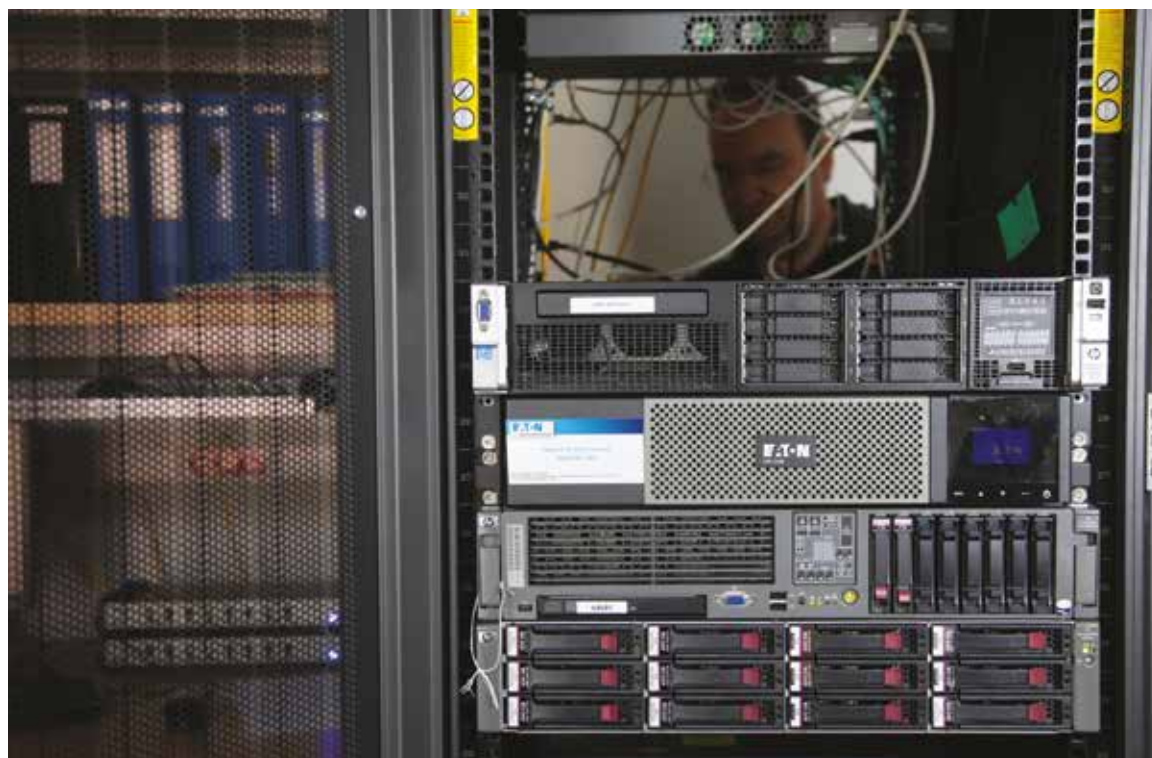
stipule-t-il. Nous mettons en ligne des jeux de données brutes, c'est un prolongement de notre volonté de transparence. »

Ces données en ligne entrent malgré tout, au sens du Conseil international des archives (lire page précédente), dans cette dernière

catégorie, puisqu'elles émanent d'un « organisme public dans l'exercice de son activité » et a fortiori lorsqu'elles sont « brutes ». « Cette démarche n'était pas dans la culture des services, c'est vrai, plus habitués à divulguer l'information traitée sous forme de rapports », ajoute Vincent Lalire. Mais, effectivement, l'esprit revendiqué par l'open data départemental diffère sensiblement de celui des textes de loi qui définissent globalement les archives... même récentes.

Recoupements de données

L'enjeu défendu par Vincent Lalire est de « développer une économie grâce à ces données publiques », comme l'a notamment confirmé le récent « hackathon open data 76 », un concours invitant de jeunes développeurs à créer un programme informatique utilisant des jeux de données du site opendata-27-76.fr. L'objectif du Département est ainsi de permettre à des tiers publics ou privés de « valoriser » ces données anonymes en les recoupant avec d'autres... Un « recoupement » qui permettrait, par exemple, de →



Les archives numérisées occupent moins d'espace de stockage mais posent d'autres questions : combien de temps seront-elles lisibles ? Sont-elles fiables ? Leur recoupement avec d'autres données ne présente-t-il pas un risque pour la vie privée ?

Open ou *Big data* ?

La commission des lois du Sénat a publié le 16 avril dernier, un rapport sur « la protection des données personnelles dans l'open data : une exigence et une opportunité ». Les rapporteurs affirment leur attachement au libre accès aux archives, même numériques : « À l'ère du numérique, où l'information est source de richesse, [les administrations] offrent [aux citoyens] l'opportunité d'exploiter le formidable gisement que constituent ces données. » Mais, ajoutent-ils, bien que l'open data « en principe, exclut toute

diffusion de données à caractère personnel », celles-ci auront souvent été élaborées à partir d'informations individuelles, « qui peuvent être retrouvées grâce aux formidables capacités de traitement que permet l'informatique moderne ». Toutefois, loin de s'opposer à l'open data, les rapporteurs recommandent la poursuite de ce mouvement de mise à disposition numérique libre et gratuite des données publique, voire « de poser le principe d'une obligation de mise en ligne des données détenues par les adminis-

trations ». Ils recommandent néanmoins d'assortir ce développement « de garanties plus solides pour la protection des données personnelles ».

• Pour lire le rapport scannez ce QR-code :



→ développer des applications pour smartphone et donc, potentiellement, de l'activité économique. Mais ce même recoupement, selon un récent rapport du Sénat (lire encadré page précédente), pourrait créer « des possibilités de ré-identification des citoyens », malgré les efforts consentis par les collectivités, à leurs frais, pour anonymiser lesdites données... Difficile d'imaginer que des données publiques, même rendues anonymes, puissent permettre aux publicitaires de mieux nous « cibler » ou à l'État de pister les opinions des citoyens. Même s'il est entendu que l'open data ne vise que des données non nominatives ne relevant ni de la vie privée ni de la sécurité, Franck Hartnagel souligne quant à lui qu'« *il est parfois délicat de faire la part entre données publiques et données personnelles* ». L'archiviste stéphanois pointe également que l'open data pose « *le risque d'une marchandisation des données* », ajoutant que le citoyen n'est pas toujours en capacité matérielle et technique de s'emparer de ces données, contrairement aux grandes entreprises de l'Internet...

Baptiser les morts

Même si nul ne conteste la liberté d'accès aux archives comme l'un des fondamentaux de la démocratie,



Pierre Ménard, membre de l'atelier histoire et patrimoine, consulte les archives relatives à la vie quotidienne des Stéphanois pendant la Première Guerre mondiale, en vue d'une grande exposition prévue pour l'été.

leur accès libre n'interdit néanmoins pas de se poser la question de leurs utilisations parfois... déroutantes. L'exemple le plus connu, bien antérieur à l'open data et au web 2.0, est celui des Mormons. Cette « église » états-unienne a passé des accords avec l'État français en 1987, leur permettant, contre remise gratuite d'un double de leurs travaux aux services dépositaires, de microfilmer l'ensemble des registres d'état civil du pays. Le but reconnu et avoué

de cette démarche étant de « baptiser » les morts (et les vivants), à l'insu des familles et des intéressés. Issu de cet accord de 1987, le site mormon (familysearch.org) prétend indexer aujourd'hui « des milliards de noms »

Ce singulier rapport aux archives ne semble toutefois pas choquer outre mesure les usagers des archives, à en croire les généalogistes Michèle Jourden et Nadine D'Esquermes, du Cercle généalogique Rouen Seine-

Maritime (CGRSM). « *On ne va pas cracher dans la soupe, les microfilms des Mormons nous sont très utiles dans nos recherches.* »

Pour le moment, le site open data du Département ne contient que peu de jeux de données, et rien ne laisse non plus préjuger d'un quelconque détournement de son contenu, mais les archivistes continuent de regarder cette avancée technologique avec la plus grande vigilance... ✱

INTERVIEW « Nous sommes encore loin du zéro papier »

Cyril Longin est coordonnateur du groupe open data de l'association des archivistes français et directeur des archives municipales de Saint-Étienne dans la Loire.

La dématérialisation des archives publiques a-t-elle un (vrai) avenir ?

Oui, mais pas de manière aussi rapide et radicale que laisse à penser notre environnement numérique. En effet, il ne faut pas confondre dématérialisation et archivage, notamment à valeur probante. La dématérialisation, pour aller au bout de la démarche, doit s'accompagner d'un processus garantissant l'intégrité et l'authenticité du document garantissant sa valeur probante. Aujourd'hui, les administra-

tions commencent à peine à se doter d'outils souvent complexes et onéreux. Nous sommes encore loin du zéro papier.

Quels sont les nouveaux usages des archives publiques dématérialisées ?

J'en vois deux : un usage déjà bien expérimenté, la numérisation et la mise en ligne d'une partie des fonds depuis les années 2000. Plusieurs centaines de millions d'images (état civil, cadastre napoléonien, fonds iconographiques, presse) accessibles le plus souvent gratuitement. Un nouvel usage : la démarche open data. Nous sommes au cœur des missions de l'archiviste : mettre à disposition une donnée de qualité (triée, qualifiée et interopérable).

La dématérialisation des archives est-elle sans danger pour la démocratie et les libertés individuelles ?

Sans parler de danger, l'information numérique doit nous inciter à une certaine prudence, notamment s'agissant des données à caractère personnel. Pour autant, ces craintes ne doivent pas engendrer de décisions extrêmes, comme le prévoyait un projet de règlement européen, qui au motif du droit à l'oubli, prévoyait de supprimer l'ensemble des données à caractère personnel produites par entreprises et administrations après 10 ans. En revanche, les archivistes sont les professionnels de l'information pouvant garantir la conservation et la communication contrôlée de ces données.

Élus communistes et républicains

Les politiques d'austérité menées par le gouvernement socialiste sont relayées par la majorité socialiste au conseil général de Seine-Maritime.

Pour preuve, le vœu du conseil municipal de Saint-Étienne-du-Rouvray qui a été obligé de rappeler la responsabilité de l'État et du conseil général en matière de politiques de solidarités, notamment en direction des jeunes et des personnes âgées.

Ainsi après avoir diminué de moitié les crédits consacrés aux associations de prévention spécialisée qui relèvent de sa compétence, entraînant le licenciement de la moitié des personnels, le conseil général met aujourd'hui en difficulté les associations d'aide à domicile des personnes âgées. En effet, celui-ci n'a pas revalorisé pendant quatre ans le taux horaire de l'allocation

personnalisée à l'autonomie avant de lâcher une très modeste revalorisation de 1 % au 1^{er} janvier.

Dans le même temps où le gouvernement socialiste multiplie les cadeaux au patronat, il fait adopter dans les assemblées élues qu'il dirige des mesures qui font éclater le bouclier social derrière lequel les habitants peuvent encore protéger leurs intérêts. C'est cette logique antisociale qu'il faut combattre avec vigueur de la commune à l'Europe.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyse,
Francine Goyer, Jérôme Gosselin,
Murielle Renaux, Michel Rodriguez,
Fabienne Burel, Najia Atif,
Caroline Langlois, Marie-Agnès Lallier,
Francis Schilliger, Pascal Le Cousin,
Daniel Vezie, Nicole Auvray,
Didier Quint, Jocelyn Cheron,
Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus socialistes et républicains

Nous soutenons l'Aspic, l'association stéphanaise de prévention spécialisée. Son travail est remarquable depuis près de quarante ans. Ses équipes doivent être saluées et encouragées.

Le Département de Seine-Maritime, face à une situation financière difficile (explosion des dépenses sociales et crise d'austérité européenne) leur a réduit de moitié sa subvention. Nous sommes les premiers à regretter cette décision mais, pour autant, nous refusons qu'un procès à charge lui soit fait car il apporte aussi d'importants moyens financiers pour garantir la solidarité aux Stéphanois et même financer des investissements de la Ville, comme la rénovation des écoles.

Mais ce sont les cinq emplois de l'Aspic qui sont en jeu. La demande de subvention pour 2014 était de

16 900 €. Bien sûr, la Ville ne doit pas se substituer à tous les désengagements. Oui aux déclarations de principe mais oui aussi au courage de décider !

Seuls les élus socialistes ont soutenu la demande de subvention de l'Aspic, tous les autres élus l'ont rejetée. Nous le regrettons. Travaillons maintenant ensemble pour trouver d'autres solutions. Nous devons poursuivre notre engagement pour une ville toujours plus belle et plus solidaire.

David Fontaine, Danièle Auzou,
Patrick Morisse, Léa Pawelski,
Catherine Olivier, Daniel Launay,
Philippe Schapman, Samia Lage,
Pascale Hubart, Réjane Gard Colombel,
Antoine Scicluna,
Thérèse-Marie Ramarison,
Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

La commission européenne prépare en secret un Grand Marché Transatlantique entre Europe, États-Unis et Canada auquel les multinationales auraient accès sans limite et sans règle. L'agriculture paysanne serait dominée par la concurrence des pollueurs, les produits chimiques seraient moins réglementés, le droit public serait remplacé par des arbitrages privés au service des capitalistes. Nos emplois, notre environnement, notre santé, notre culture sont en danger.

Non à cette Europe qui nous impose austérité, chômage, pollution pour augmenter les profits des capitalistes ! Le 25 mai : pas d'abstention ! Non aux mirages nationalistes qui sèment la haine !

Non aux politiques libérales menées par les partis de droite et les partis « socialistes » ! Oui à une Europe

des travailleurs et des peuples, solidaire, démocratique, libérée du carcan des traités et de la constitution que nous avons refusée en 2005. Nous regrettons la division des forces de gauche opposées à cette Europe et à ce gouvernement. Alors, pour faire entendre la colère sociale, pour envoyer valser le gouvernement, le 25 mai, votons écologiste, féministe et anticapitaliste ! ser.vraimentagauche@gmail.com

Philippe Brière, Noura Hamiche.

Élus Droits de cité, mouvement Ensemble

Priorité à la jeunesse avait promis par François Hollande... mais on constate que pour l'éducation, la protection de la jeunesse, les moyens se réduisent et les difficultés s'accumulent.

Dans notre département, 60 classes sont menacées de fermeture. Dans notre ville, l'école Macé est concernée. Cette fermeture doit être annulée pour permettre aux enseignants et aux élèves de travailler dans de bonnes conditions. Dans ce quartier, l'État ne doit pas réduire les moyens d'éducation mais les développer pour une meilleure scolarisation des jeunes enfants.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, l'Aspic a vu ses moyens de prévention spécialisée réduits de moitié par le conseil général. Il est hors de question que l'État et le Département abandonnent ces jeunes et leurs familles. Ils doivent assumer leurs

responsabilités dans l'aide éducative et son financement. La Ville ne peut se substituer ni à l'État ni au Département. Ses moyens budgétaires sont rognés d'année en année, au nom de l'austérité.

C'est à l'austérité qu'il faut tordre le cou et nous mobiliser pour une autre politique. Le 12 avril, nous étions des milliers en manifestation à Paris. Le 15 mai, c'était le tour des fonctionnaires. Montrons ensemble notre force !

elus.droitsdecite.ensemble.ser@gmail.com

Michelle Ernès, Pascal Langlois.

Le livre dans les oreilles

Les bibliothèques municipales disposent de 500 livres audio. Encore peu utilisée, cette manière de « lire » tout en vacant à ses occupations, en voiture ou dans le lit, gagne des adeptes.



Charlotte Bouland est en charge du rayon « Livres audio » à la bibliothèque Elsa-Triolet.

« **A**u lieu de lire des pavés, j'emprunte des livres sonores, j'écoute ça la nuit, tranquillement. » Ahmed Amejdki a écumé le rayon des livres audio de la bibliothèque Elsa-Triolet. Il a « écouté » les dizaines d'heures de *La Contre-histoire de la philosophie* de Michel Onfray, « un contestataire, c'est toujours bon à prendre », sourit-il. Sont également passés par ses oreilles un cycle de conférences sur l'islam au Collège de France. — « *C'était avant les révolutions arabes*, ajoute-t-il, *c'est étonnant de voir comment toutes ces sommités intellectuelles se sont trompées !* » — et tant d'autres livres, comme ceux de Robert Badinter ou de Le Corbusier... « Plus facile d'accès et plus ludique », raconte ce

lecteur, par ailleurs grand consommateur d'ouvrages papier, le livre audio permet de « lire » des textes que nous n'oserions peut-être pas aborder autrement.

Une dimension différente

François Appert est, comme son concitoyen stéphanois, un fervent « écouteur » de Michel Onfray et admet être un peu tombé par hasard dans la marmite sonore, « mais quand on y a goûté, on ne peut plus s'en passer ». Il écoute les CD de la bibliothèque lorsqu'il bricole ou lors de ses déplacements professionnels en Allemagne. « J'ai de longues heures de route, c'est l'idéal pour écouter Onfray. »

Ces deux « audio-lecteurs » stéphanois avouent également avoir un intérêt particulier pour la voix des lecteurs. « *Jan-kélévitch a une voix qui vous transporte*, apprécie Ahmed, *j'aime aussi la voix d'Hubert Reeves*. » Les textes lus par des comédiens ouvrent pour leur part sur des univers différents, explique Ahmed, « l'acteur André Dussollier lisant Proust, ça donne de la valeur ajoutée au texte ». Pascale, l'épouse de François, raconte être passée du papier au sonore sur un même livre, « ça prenait d'un coup une dimension différente ». Sans compter que le livre audio laisse les mains libres pendant ce temps-là. « Ils permettent de faire deux choses à la fois, ça aide à faire passer les corvées comme le repassage, par exemple. » Chacun trouve ainsi l'usage personnel qu'il peut faire de

cette littérature dans le creux de l'oreille. Ahmed confie s'en servir comme somnifère et s'être endormi sur des textes de Léopold Sédar Senghor ou de Blaise Pascal. « Ça remplace les somnifères et je dors comme un bébé. »

Les usages qu'on peut faire du livre audio sont donc assez étendus, et, comme le souligne avec humour Ahmed, les livres audio peuvent parfois, et sans danger pour la santé, remplacer la pharmacopée. Mais de là à ce qu'ils soient remboursés par la sécurité sociale, c'est une autre histoire. Une chose demeure toutefois certaine, assure François : « Les livres audio ne remplacent pas le livre papier, c'est quelque chose en plus ! » ✱

Soirée des orchestres



L'accord parfait

Le 27 mai, les orchestres du conservatoire seront sur la scène du Rive Gauche avec en première partie un concert inédit, conçu pour les musiciens en herbe des Animalins.

Après une année d'initiation sur le temps périscolaire, les enfants qui ont choisi de découvrir la musique avec les Animalins se retrouveront le temps d'une soirée sur la scène du Rive Gauche. Mardi 27 mai, dès 19 heures, ils ne seront pas moins d'une soixantaine à chercher l'harmonie pour un spectacle conçu à partir d'une histoire de Claude Ponti, intitulée *L'île des Zertes*. « *C'est une véritable création collective avec des compositions originales, des adaptations et des chansons écrites pour l'occasion* », explique Luc Gosselin, professeur au conservatoire.

Loin d'une simple démonstration de technique musicale, il s'agit bel et bien d'une représentation à part entière où chaque musicien en herbe aura un vrai rôle à jouer pour conter la folle histoire de Jules, le Zerte, amoureux d'une brique sans visage et sans cœur, à qui il offre des fleurs. « *Les enfants ont aussi appris*

à s'écouter les uns les autres, à être dirigés par un chef d'orchestre et même à improviser », poursuit Luc Gosselin. À chacun selon ses affinités, avec des instruments à cordes, du piano, du clavecin, des saxophones, de la guitare électrique, de la batterie mais aussi du chant et de la danse. Il reviendra ensuite aux orchestres du conservatoire d'animer le reste de la soirée avec la section à cordes de premier cycle et les orchestres d'harmonie de premier et de

second cycles. Ces derniers interpréteront *La Falaise* et *La Fête de l'eau*, deux œuvres de Stéphane Norbert, un compositeur stéphanois. ✨

✕ CONSERVATOIRE

• Soirée des orchestres du conservatoire, mardi 27 mai à 19 heures au Rive Gauche. Entrée libre. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.



Pendant cette année d'initiation, les enfants ont appris à s'écouter les uns les autres et à être dirigés par un chef d'orchestre.

DiversCité

Ciné seniors > 2 juin SOUS LE FIGUIER



Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf lundi 2 juin. À l'affiche : *Sous le figuier*, un film d'Anne-Marie Étienne avec Gisèle Casadesus, Anne Consigny... **Inscriptions lundi 26 mai dès 10 heures, uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 (dans la limite des places disponibles). Prix de la place : 2,50 €.**

Jeune public > 4 juin HEURE DU CONTE

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans



écouter de belles histoires sur le thème des grandes vacances. **À 15 h 30, à la bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements au 02 32 95 83 68.**

Musique > 7 juin RENCONTRE DE HAUTBOIS ET BASSONS

Rencontre des classes de hautbois et bassons des conservatoires de Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen, Gaillon, Évreux... Sous la direction de Jean-François Lefebvre, professeur de hautbois au conservatoire.

À 16 h 30, espace Georges-Déziré, salle Leonard-Bernstein. Entrée libre. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.

Exposition > jusqu'au 27 juin ILS RÊVENT LE MONDE : LA BD DE SCIENCE-FICTION

Dès le début du XX^e siècle, les auteurs de bande dessinée ont déployé leur imagination à décrire des mondes merveilleux ou cauchemardesques. L'exposition « Ils rêvent le monde » se propose de faire partager leurs images issues de cette époque fantastique. **Au centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.**

MAIS AUSSI...

SameDiscute samedi 24 mai à 10 h 30 à la bibliothèque de l'espace Georges-Déziré, **exposition de l'UAP « 3+1 »** jusqu'au 28 mai au Rive Gauche ; **exposition Veines urbaines** jusqu'au 5 juin au centre socioculturel Jean-Prévost.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

Gymnastique

En route vers un podium

Le Club gymnique stéphanois présentera trois équipes aux championnats de France de gymnastique acrobatique à Lyon, les 6, 7 et 8 juin. Le club espère un podium dans la catégorie fédérale.

Les gymnastes stéphanoises participeront pour la deuxième fois aux championnats de France de gymnastique acrobatique. L'an passé, elles avaient décroché la sixième place en « division fédérale », l'échelon avant le « national », le plus haut niveau.

LA CHORÉGRAPHIE PRISE EN COMPTE

Pour les championnats 2014, leur entraîneure, Pascaline Ridoin, espère que l'une de ses trois équipes montera sur le podium. « *Leur niveau a bien progressé* », se réjouit-elle. Mais voilà, celui des autres compétitrices s'est lui aussi amélioré... Le club présentera donc deux trios et un duo, ce dernier disputant le Trophée national, compétition réservée



Les gymnastes stéphanoises ont travaillé la chorégraphie avec une danseuse professionnelle.

aux gymnastes de la catégorie découverte. Une nouveauté a fait son apparition dans la notation de la compétition : la chorégraphie. « *Nous avons fait appel à une*

danseuse professionnelle pour mettre au point notre programme artistique », explique Pascaline Ridoin. Une nouveauté qui génère néanmoins une petite inquiétude dans les

rangs des huit compétitrices stéphanoises. « *Cette notation est toute récente, ajoute l'entraîneure, les juges ne sont pas encore d'accord sur ce qu'ils attendent des gymnastes...* »

Fête des petits

Les compétitrices du championnat de France de gymnastique acrobatique ne seront pas les seules à briller en juin. Les groupes de « baby gym » et d'éveil à la gymnastique (entre 3 et 9 ans) présenteront leurs figures gymniques samedi 14 juin au Cosum du parc omnisports Youri-Gagarine.

Pour éviter les déconvenues de l'année dernière où la musique choisie était trop rapide, compliquant la synchronisation au sein des groupes, la chorégraphie 2014 suivra une musique plus lente. « *Elles seront ainsi toutes sur le même rythme, ce sera peut-être un peu moins vif mais il y aura davantage d'émotion.* » ✱

Full-contact

Débarquement à Melun

Le championnat national de full-contact ne se tiendra pas à Saint-Étienne-du-Rouvray les 7 et 8 juin. Les cérémonies du soixante-dixième anniversaire du Débarquement ont en effet contraint l'organisation sportive à se déplacer à Melun, faute de chambres d'hôtel disponibles sur l'agglomération rouennaise pour les quelque 280 compétiteurs.

« *C'est exceptionnel*, assure Vincent Mesureux, président du club hôtelier, *habituellement cet anniversaire n'a pas autant d'impact sur Rouen.* » Seize chefs d'État et de gouvernement sont attendus sur les côtes bas-normandes, dont les présidents américain Barack Obama et russe Vladimir Poutine.

De son côté, Éric Langlais, le président du Club stéphanois de full-contact, reste fair-play. « *Ce n'est que partie remise pour 2015.* » Un athlète stéphanois participera au championnat dans la catégorie des moins de 63 kg. « *Il est rapide mais il manque d'expérience* », prévient Éric Langlais. Nul n'étant prophète en son pays, Melun remédiera peut-être à ce manque d'expérience... ✱



Open de tennis


Près de deux cents compétiteurs, classés et non-classés, sont attendus.

Les courts des grands

Du 30 mai au 15 juin, le club de tennis remonte au filet pour la 24^e édition de son tournoi open.

Pendant plus de quinze jours, les courts du Club de tennis de Saint-Étienne-du-Rouvray (CTSER) ne vont pas manquer de résonner des assauts des joueurs prêts à en découdre pour remporter l'édition 2014 du tournoi open de la Ville. « Nous attendons près de 200 compétiteurs, hommes et femmes, classés et non-classés. Et l'affiche promet d'être belle avec un très haut niveau de jeu car notre open hors catégorie, doté de 3 500 € de prix, a vocation à attirer des joueurs de toute la région mais aussi de la France entière. Au final, notre objectif reste de donner à voir du beau tennis

au public qui pourra profiter du spectacle gratuitement et en extérieur, dans une ambiance sportive et conviviale », explique Stéphane Panozzo, le président du CTSER.

Les plus accros pourront assister aux matches dès 9 heures et jusqu'à 22 heures durant les week-ends. Engagés dans la compétition, une partie des joueurs du club stéphanois ont déjà prévu de relever le défi de passer un maximum de tours. « Chez les garçons, il faut citer notamment Vincent Augret, David Laupa, Alexandre Daugebeuf et le jeune Tom Duboc, tout juste âgé de 12 ans, et qui a récemment passé le deuxième

tour de la finale du championnat départemental. Chez les filles, nous pouvons compter sur Céline Dumont et Marie-Hélène Brunet, fidèle parmi les fidèles », précise Stéphane Panozzo. Pour chacun d'entre eux, il s'agira de défendre au mieux les couleurs du club face à des adversaires de renom. ✱

✱ TOURNOI

• **Open de tennis de Saint-Étienne-du-Rouvray.**

Du 30 mai au 15 juin.

Parc omnisports Youri-Gagarine. Entrée libre. Renseignements : 02 35 66 18 66.

Contrôle Technique Automobile



Contrôle Technique du Madrillet
Rue des Cateliers
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
☎ 02 32 95 63 61

-5€ sur présentation de cette pub

Contrôle Technique du Normandie
5, bd Industriel
SOTTEVILLE-LES-ROUEN
☎ 02 35 73 59 59

* Coupons non cumulables *

MONVILLE OPTICIEN



sans verres polarisant avec verres polarisant

Pour fêter l'été la 2^{ème} paire est offerte même en solaire

Possibilité d'avoir la 2^{ème} paire **solaire et polarisé** pour :

- 50 € pour des verres unifocaux

- 100 € pour des verres multifocaux

(opération valable en Juin - Juillet - Août - Voir conditions en magasin)

Place Ernest-Renan - Saint-Etienne-du-Rouvray
Métro : E. Renan - Tél./Fax : 02 35 65 55 66

Commerçants • Artisans • Entreprises

Annoncez-vous dans

Le Stéphanois

Diffusé chez tous vos clients résidentiels ou professionnels,
Distribué dans toutes les boîtes aux lettres



médias
& PUBLICITE

Contactez dès à présent **Pascal GAUTHIER**
au 06 78 17 33 05 - pgauthier@groupe medias.com
Intélocuteur unique pour vos campagnes publicitaires
Tél : 01 49 46 29 46 - www.groupe medias.com



Sur la bonne *voie*

Après trois mois de stage, le grand jour est venu pour les participantes à la vélo-école. Il est temps de mettre en pratique l'enseignement reçu et d'aller se mesurer aux aléas de la circulation en ville.

Elles sont toutes là, Hava, Gulcan, Zabide, Reyhan, Nuran, Saliha et les autres. Les participantes à la vélo-école attendaient ce jour depuis longtemps. C'est le test ultime qui permettra de valider le diplôme attestant que les bases de la conduite de la bicyclette sont acquises. Et le soleil est au rendez-vous. « *C'est bon signe* », lance l'une d'elles en levant les yeux au ciel.

Les petites reines de la bicyclette ont désormais les bons réflexes. Chacune commence par mettre son casque, vérifie la pression des pneus et le bon fonctionnement des freins. La balade peut commencer. Prudentes, les femmes se suivent en file indienne encadrées par deux éducateurs sportifs de la Ville. Stéphane Collin ouvre la voie et marque le rythme tandis que Samuel Van de Watyne ferme la marche et soutient les dernières. La première difficulté intervient lorsqu'il s'agit d'entamer la remontée de la rue des Fusillés en direction de la maison des forêts. Le peloton se tient bien, l'allure est bonne. Les sourires sont sur tous les visages. Une fois dans la forêt et après un instant de récupération, le groupe s'aventure dans les petits chemins pour une boucle de quelques centaines de mètres à l'ombre des arbres. Tout le monde est confiant, l'envie prime sur les inquiétudes.

Sur la ligne d'arrivée

Au final, la balade aura duré environ une heure avec comme seul désagrément une crevaison sans gravité. De retour au parc omnisports Youri-Gagarine, Saliha Bachouche est essoufflée mais ravie. « *C'était extra. J'ai mal aux jambes mais je*



sais que c'est parce que j'ai tendance à rouler trop vite. Le passage en forêt était génial. Rouler comme ça en pleine nature, ça fait du bien. J'aurais aimé que ça dure plus longtemps. » La prochaine étape est déjà dans tous les esprits. « *Je me sens sûre de moi pour aller me promener en ville. Maintenant, il faut que je trouve un vélo d'occasion assez vite pour ne pas perdre tout ce que j'ai appris. Je sais que c'est bon pour tout, pour le moral et pour la santé. Je vois bien que c'est important de faire un peu de sport tous les jours.* »

Le stage s'achève au Cosum, dans la salle de convivialité. Chaque femme a ramené des spécialités orientales sucrées et salées. « *Eh bien, quand on aura mangé tout ça, il va falloir refaire une sortie* », lance Samuel Van de Watyne avec le sourire. Au-delà de la pratique du vélo, le stage est aussi une réussite parce qu'il a permis à des femmes de nouer des liens d'amitié et de solidarité. « *Nous avons déjà l'idée de nous retrouver pour faire des balades ensemble. C'est plus rassurant de ne pas être seule et puis c'est plus amusant aussi* », explique Saliha Bachouche.

Pendant que les femmes se féli-



citent mutuellement de leur réussite à cette ultime épreuve, Stéphane Collin et Samuel Van de Watyne s'activent pour signer très officiellement les diplômes bien mérités. Et déjà une autre question surgit : « *Maintenant qu'on a appris à faire du vélo, il faudrait*

aussi qu'on apprenne à nager. Est-ce qu'on ne pourrait pas faire la même chose avec des cours de piscine ? » ✨